

La pratique de la confirmation de 1958 à 2025

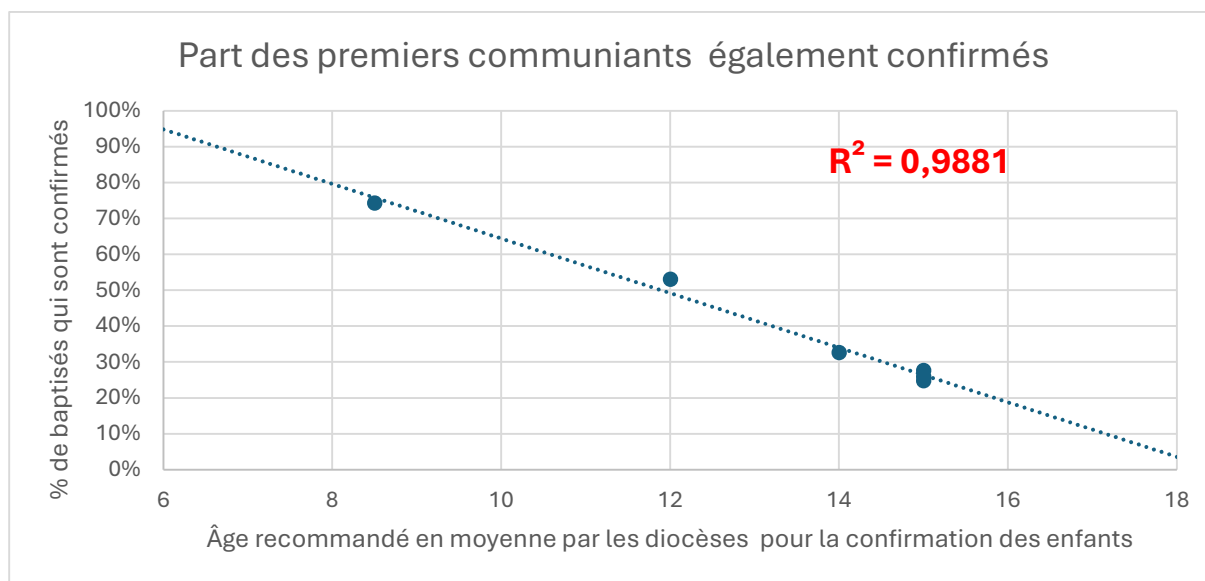
Depuis 1960-1962, la pratique de la confirmation des enfants ne cesse de baisser. A cela plusieurs causes dont les principales sont 1/ - le manque d'intérêt porté à ce sacrement par le clergé, l'école catholique et les parents, 2/ - et surtout l'âge auquel le sacrement est conféré aux enfants. Le résultat de ce comportement est que, aujourd'hui en France, **moins d'un enfant baptisé sur 10** reçoit l'initiation chrétienne complète.

1/ Le manque d'intérêt des parents : seulement 40% des enfants baptisés sont envoyés au catéchisme par leurs parents.

2/ L'âge tardif auquel le sacrement est conféré aux enfants : les évêques de France ont décidé progressivement dès 1963 de repousser ce sacrement très tard après la première communion et jusqu'à l'âge de 17 ans pour certains d'entre eux. Il s'ensuit un disfonctionnement dans l'éducation chrétienne des enfants. Car, comme l'a rappelé le pape François lors de l'audience générale du 29 janvier 2014 : « **la Confirmation doit être comprise dans la continuité du Baptême, auquel elle est indissociablement liée.** »

NB : sur ce sujet le pape François est en accord avec tous les papes depuis le Concile de Trente.

Plus la confirmation est conférée tardivement, moins elle est conférée aux enfants et plus loin elle se situe par rapport à la « **continuité du baptême** ». **Retarder de sept ans la confirmation, c'est diviser par trois le nombre de confirmands.**



Confirmation des adultes

Les adultes peuvent recevoir la confirmation à Pâque comme catéchumènes ou à la Pentecôte comme « recommençants ». La croissance de leur nombre en 2024 et 2025 est très forte, mais devra être confirmée en 2026 pour savoir s'il s'agit ou non d'une simple compensation du creux du COVID.

Le dossier

Préambule

En France, le sacrement de confirmation peut se recevoir dans des circonstances diverses, à des âges divers suivant la situation de chacun.

1/ Pour les jeunes baptisés dans l'enfance

Le site www.eglise.catholique.fr indique le 25 juin 2025 : « **Ceux qui ont été baptisés pendant la petite enfance reçoivent la confirmation lors d'une célébration propre. En France, la confirmation est habituellement donnée à partir de l'âge de l'adolescence, c'est-à-dire entre 12 et 18 ans (ou plus tôt si l'évêque en décide autrement). Pour les jeunes, l'âge de la confirmation est fixé par l'évêque ou les responsables pastoraux.** ».

NB 1 : L'âge retenu de façon générale par le clergé français implique que la confirmation est reçue en France après la première communion, inversant ainsi l'ordre des sacrements tel qu'il est préconisé par l'Eglise.

NB 2 : Rappel du canon n° 891 du code de droit canonique de 1983 : « **Can. 891** - Le sacrement de confirmation sera conféré aux fidèles aux alentours de l'âge de raison, à moins que la conférence des Évêques n'ait fixé un autre âge, ou qu'il n'y ait danger de mort ou bien que, au jugement du ministre, une cause grave ne conseille autre chose. »

2/ Pour les adultes baptisés dans l'enfance

Les adultes baptisés peuvent demander à recevoir la confirmation. Ils reçoivent en général ce sacrement à la vigile de Pentecôte ou le jour de la Pentecôte. S'ils n'ont pas fait leur première communion, ils la reçoivent au cours de la même cérémonie.

3/ Pour les adultes catéchumènes qui demandent le baptême

Le site www.eglise.catholique.fr indique le 25 juin 2025 : « **Pour reprendre ce que vivaient les premiers chrétiens, les adultes qui sont baptisés reçoivent le sacrement de la confirmation et celui de l'eucharistie dans la même célébration que leur baptême, généralement à la faveur de la Vigile pascale. Ainsi, les adultes reçoivent les trois sacrements de l'initiation chrétienne de manière cohérente.** »

Le dossier de presse de la CEF pour le catéchuménat de 2025 indique à la page 7 : « **Lors de la vigile pascale, la nuit de Pâques, les catéchumènes reçoivent les trois sacrements de l'initiation chrétienne :**

- **1. Le baptême ;**
- **2. La confirmation ;**
- **3. L'eucharistie, en communiant pour la première fois. »**

4/ Les adolescents qui demandent le baptême

Le dossier de presse de la CEF pour le catéchuménat de 2025 indique à la page 21 : « **La préparation aux sacrements pour les jeunes à partir de 12 ans se fait selon le Rite de l'initiation chrétienne des adultes (RICA).** »

Le dossier de presse de la CEF pour le catéchuménat de 2024 indique à la page 17 : « **EN 2024, le nombre de baptêmes d'adolescents explose, avec une hausse de 50% en France en moyenne.** » Et plus loin à la même page : « **NB : sont considérés comme adolescents les jeunes de 11 à 17 ans, qui sont au collège ou au lycée.** »

5/ La France au dernier rang mondial

Avec les règles énoncées ci-dessus la France est au dernier rang mondial pour ce qui concerne le sacrement de confirmation. Dans notre dossier du 29 janvier 2025 *Ordinations et sorties du sacerdoce en 2024* nous écrivions :

« Cette réticence du clergé français vis-à-vis du sacrement de confirmation est **quasiment unique au monde dans son ampleur** : en 2022, parmi les 226 pays recensés par l'annuaire statistique de l'Eglise, la France est classée 217^{ème} pour le taux de confirmés pour 1000 catholiques juste avant Cuba, l'Uruguay et quelques petites minorités catholiques en pays musulmans.

A l'inverse de la France, les DOM-TOM et les pays d'Europe occidentale ou d'Amérique du Nord ne connaissent pas cette réticence vis-à-vis du sacrement de confirmation.

Taux de confirmés pour 1000 catholiques : France : **0,87** ; Guyane : **2,25** ; Guadeloupe : **5,59** ; Martinique : **5,64** ; Nlle Calédonie : **5,75** ; Tahiti : **8,25** ; Réunion : **8,14**. Espagne : **2,37** ; Belgique : **3,76** ; Portugal : **4,28** ; Allemagne : **5,19** ; Grande-Bretagne : **5,72** ; Italie : **6,45**. »

6/ Les contradictions

Pour le sacrement de confirmation, on note en France **trois contradictions majeures** :

- 1/ L'ordre des sacrements de l'initiation est respecté pour les adultes, mais pas pour les enfants.
- 2/ Un enfant baptisé à douze ans sera confirmé immédiatement ou dans l'année. Par contre, un enfant baptisé à la naissance devra attendre en moyenne jusqu'à l'âge de 15 ans pour recevoir le sacrement de confirmation.
- 3/ Lorsque des évêques français se retrouvent à la tête de diocèses des DOM-TOM, ils dispensent le sacrement de confirmation de façons très larges : **six à huit fois plus qu'aux français de métropole.**

Dans le présent dossier nous allons conduire une analyse sur la façon dont le sacrement de confirmation est conféré en France depuis 1958. Nous étudierons successivement :

1/ La confirmation des enfants baptisés tout petits.

2/ L'initiation chrétienne des adultes à Pâque.

3/ La confirmation des adultes à la Pentecôte.

A – Le tournant de 1958-1962

La courte période 1958-1962 a marqué un tournant dans l'histoire de l'Eglise :

- Le pape Pie XII, dernier pape de la tradition, meurt le 9 octobre 1958.
- Le Concile de Vatican 2 ouvre le 11 octobre 1962.

En France :

- La pratique religieuse marque un sommet après la progression régulière observée depuis le creux des années précédant la guerre de 1914-1918. A partir de 1963-1965, tous les indicateurs de l'Eglise en France vont baisser régulièrement jusqu'à aujourd'hui.
- La loi Debré est promulguée le 31 décembre 1959. Les écoles libres vont devenir des écoles sous contrat. C'est une sorte de **Concordat** de l'Etat avec les écoles catholiques.
- La Conférence des évêques de France a été créée lors de sa première assemblée plénière, du 18 au 20 mai 1964.
- L'âge de la confirmation va être à nouveau repoussé à partir de 1965-1970 dans les diocèses, avant que la CEF ne fixe cet âge entre 12 et 18 ans dans les années 1980.

La loi Debré : écoles libres et écoles sous contrat

D'après Wikipédia :

« **La loi Debré instaure un système de contrats entre l'État et les écoles privées qui le souhaitent. L'État accorde une aide mais en contrepartie, les programmes doivent être les mêmes que dans l'enseignement public (le catéchisme devient une option). L'inspection devient obligatoire et les enfants ne partageant pas la même religion que l'établissement ne peuvent être refusés.**

Les enseignants sont rémunérés par l'État selon les mêmes grilles indiciaires. En revanche, leurs retraites dépendent du régime général et de caisses de retraites complémentaires, ce qui induit une différence tant dans la rémunération nette (taux de cotisations plus fort) que dans les droits à retraite (retraites ordinairement nettement plus faibles). »

On peut trouver le texte de la loi au Journal Officiel du 03 janvier 1960 dont nous extrayons quelques articles :

Article 1 : ...Dans les établissements privés qui ont passé un des contrats prévus ci-dessous, l'enseignement placé sous le régime du contrat est soumis au contrôle de l'Etat. L'établissement, tout en conservant son caractère propre, doit donner cet enseignement dans le respect total de la liberté de conscience. Tous les enfants sans distinction d'origines, d'opinion ou de croyances, y ont accès.

Article 2 : Le contrôle de l'Etat sur les établissements d'enseignement privés qui ne sont pas liés à l'Etat par contrat se limite aux titres exigés des directeurs et des maîtres, à l'obligation scolaire, au respect de l'ordre public et des bonnes mœurs, à la prévention sanitaire et sociale.

Le contrat avec l'Etat était passé avec « **les écoles privées qui le souhaitent** ». Ce n'était donc pas une obligation pour les diocèses qui agissent sur volontariat.

Dans notre dossier de décembre 2023 *Les jeunes pratiquants de 16 à 30 ans*, nous avons montré que le passage par l'école catholique n'a en général pas d'influence sur la pratique religieuse des futurs adultes. Ceci est lié au fait qu'une faible minorité des parents d'élèves sont motivés par la religion, la grande majorité étant motivée par le niveau scolaire des établissements et que la motivation religieuse des établissements catholiques est très variable suivant les diocèses. Cela se voit notamment sur la préparation au sacrement de confirmation.

Ces remarques corroborent la constatation de Mgr Cattenoz, archevêque d'Avignon, en 2010 : « **Avouons-le, aujourd'hui beaucoup d'établissements catholiques n'ont plus de catholique que le nom... Je crois que la loi Debré de 1959, qui avait pour but d'intégrer progressivement les écoles catholiques dans l'Enseignement public, est finalement arrivée à ses fins.** » <https://www.riposte-catholique.fr/archives/50743?lang=fr> .

B – La confirmation des adolescents baptisés dans l'enfance

chiffres de 1958 à 2025

1/ L'âge de la confirmation : nous donnons ici un large extrait de l'article écrit par Odette Sarda dans le n°168 de *La Maison Dieu* en 1986 :

« **Dans les années 1970, la plupart des enfants de CM 1, ou CM 2 (8-10 ans) recevaient la Confirmation sans que cela fasse apparemment difficulté. Aujourd'hui où l'indifférence manifeste semble croître, tout est devenu question : la proposition, la préparation, la célébration, la suite de ce sacrement...**

« **Une première question vient spontanément à l'esprit : à quel âge, en France, les confirmands reçoivent-ils le sacrement ? On peut laisser de côté sur ce point, les adultes, qui relèvent des Services diocésains du Catéchuménat et peuvent demander ce sacrement à tout âge. Mais, en ce qui concerne la pastorale des enfants et des adolescents, un sondage réalisé par nos soins fournit quelques renseignements. Ce sondage a été fait à partir des orientations, bulletins et documents diocésains ; d'une part, autour des années 1975-1976 (car 1976 est la date de publication du rituel de la Confirmation en français) ; d'autre part, entre les années 1980 à 1985, car un travail important a été fait par la plupart des diocèses lors de ces cinq années. Il semble intéressant (avec les limites de ce sondage) de comparer l'âge de la Confirmation au moment de la publication du Rituel, et quelques années après. 77 diocèses ont fourni des données, 63 après 1980 (1980-1985), 36 dans les années 1975-1976. Une comparaison rapide entre les années 1975-76 et les années 1980-1985 montre que la tendance nette, au cours de cette dernière décennie, a été de retarder l'âge de la Confirmation. En 1975-76, l'âge habituel était situé autour de 11-13 ans, actuellement la tendance générale est plutôt 13-15 ans, quelquefois la période du Second Cycle : 1re-Terminal (17-18 ans). Il s'agit, bien sûr, de tendances. Ici ou là, on confirme aussi des enfants de CM 1 ou CM 2. Dans les commentaires de leur pratique de la Confirmation, bon nombre de diocèses insistent sur une certaine souplesse et refusent tout automatisme de tranche d'âge ou de classe. Mais cette question constitue en permanence une difficulté, de nos jours. En témoigne ce texte extrait du Dossier sur la Confirmation**

du diocèse d'Arras : « Si on donne la Confirmation avant la Sixième, il risque de ne pas rester grand-chose. Si on la donne après la Cinquième, il risque de ne pas y avoir grand monde. » Dans son réalisme, cette boutade pose bien la question. »

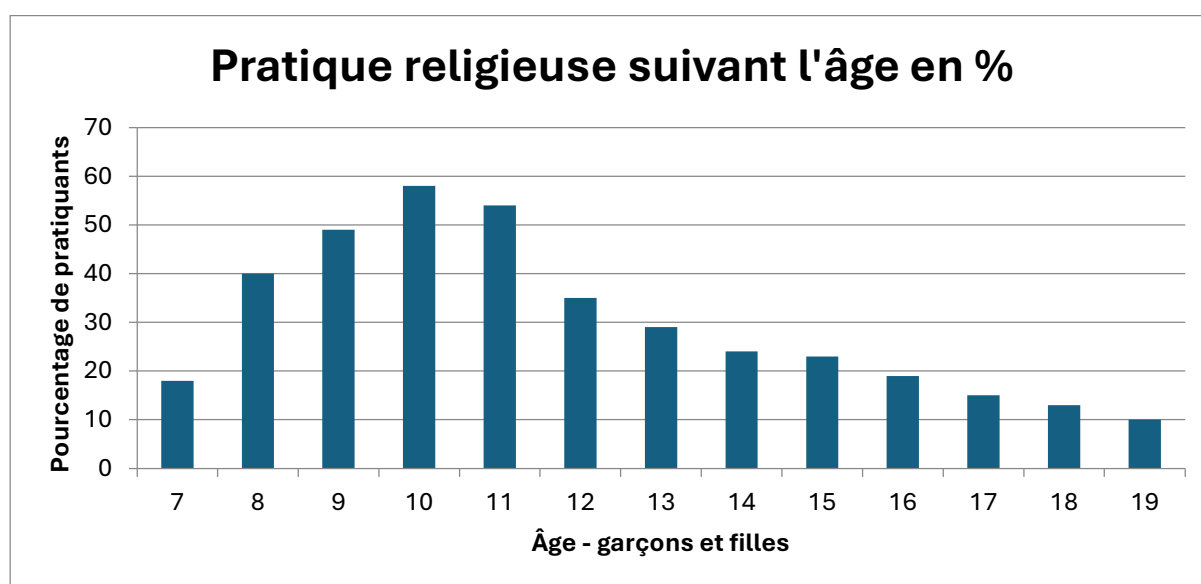
L'évolution de l'âge de la confirmation est donc très claire:

- Nous savons déjà que jusqu'en 1962 la confirmation se faisait à 8-9 ans.
- En 1975-76, la confirmation se fait à 11-13 ans.
- En 1985-86, la confirmation se fait à 13-15 ans, voire jusqu'à 17-18 ans.

En 1985-86 quelques évêques conféraient encore la confirmation vers 8-9 ans.

La pratique dominicale des enfants

La remarque ci-dessus du diocèse d'Arras est au cœur du sujet de l'âge : « **après la Cinquième il risque de ne plus y avoir grand monde** ». En effet, en 1958-1962, d'après les données existantes de Boulard ou d'autres, la pratique dominicale des enfants et adolescents était comme suit. Ce tableau a été constitué avec les données de 1958-1962, période de forte pratique religieuse. Par la suite les chiffres vont baisser, mais la forme de la courbe sera la même.



« **Après la Cinquième, il risque de ne plus y avoir grand monde** » c'est-à-dire qu'à partir de l'âge de 12 ans, la pratique religieuse diminue fortement ainsi que les effectifs du catéchisme.

2/ Tableau général de l'initiation chrétienne des enfants :

Nous donnons ci-dessous l'évolution de la pratique des sacrements de l'initiation chrétienne sur les générations nées à dix ans d'intervalles depuis celle née en 1954.

Comment lire ces tableaux :

1/ Les naissances : sur les trois années 1954-1955-1956 il y a eu en France 2,4 millions de naissances.

2/ Les baptêmes : les délais de baptêmes étant très courts (moins d'un mois en général à cette époque), on peut considérer que les 2.2 millions de baptêmes de 1954-1955-1956 concernaient les enfants nés en 1954-1955-1956. Donc **92%** des enfants nés en 1954-1955-1956 ont été baptisés dans l'Eglise catholique.

3/ Les enfants envoyés au catéchisme : parmi les enfants baptisés en 1954-1955-1956, 1,8 Millions ont été catéchisés en 1962-1963-1964. Le calcul simple montre que **81%** des baptisés ont été catéchisés.

4/ La 1^{ère} communion : elle avait lieu très tôt suivant les directives de saint Pie X, très rapidement après le début du catéchisme, parfois même avant sept ans. Les 1,45 millions d'enfants nés en 1954-1955-1956 qui ont fait leur communion privée (première communion) en 1962-1963-1964 représentent **80%** des enfants qui avaient commencé le catéchisme.

5/ La confirmation restait décalée par rapport à la communion privée : **74%** des enfants ayant fait leur communion privée avaient aussi reçu le sacrement de confirmation.

Au final, **48%** des enfants baptisés en 1954-1955-1956 ont reçu le sacrement de confirmation. Ce pourcentage de confirmés est une estimation car il n'y a aucun document officiel sur ce sujet. Avec la marge d'erreur, **le chiffre réel se situe vraisemblablement entre 43% et 53%.**

Initiation chrétienne des enfants			
Années	Etapas	Enfants	Etape N+1 / N
1954-1955-1956	Naissances	2 423 587	
1954-1955-1956	Baptêmes	2 229 700	92%
1962-1963	Catéchisés	1 810 000	81%
1962-1963-1964	1 ^{ère} Communion*	1 451 000	80%
1963-1964-1965	Confirmation*	1 074 000	74%
Baptisés de 1954-1955-1956 qui ont été confirmés			48%
Années	Etapas	Enfants	Etape N+1 / N
1964-1965-1966	Naissances	2 607 019	
1964-1965-1966	Baptêmes	2 135 522	82%
1972-1973	Catéchisés*	1 564 211	73%
1973-1974-1975	1 ^{ère} Communion*	1 207 000	77%
1976-1977-1978	Confirmation*	635 500	53%
Baptisés de 1964-1965-1966 qui ont été confirmés			30%
Années	Etapas	Enfants	Etape N+1 / N
1974-1975-1976	Naissances	2 264 677	
1975-1976-1977	Baptêmes	1 642 030	73%
1983-1984	Catéchisés	1 150 000	70%
1983-1984-1985	1 ^{ère} Communion	905 000	79%
1988-1989-1990	Confirmation	289 781	32%
Baptisés de 1974-1975-1976 qui ont été confirmés			18%

Années	Etapes	Enfants	Etape N+1 / N
1984-1985-1986	Naissances	2 306 838	
1985-1986-1987	Baptêmes	1 426 928	62%
1993-1994	Catéchisés	971 189	68%
1993-1994-1995	1ère Communion	771 269	79%
1998-1999-2000	Confirmation	201 240	26%
Baptisés de 1984-1985-1986 qui ont été confirmés			14%
Années	Etapes	Enfants	Etape N+1 / N
1994-1995-1996	Naissances	2 174 940	
1995-1996-1997	Baptêmes	1 261 997	58%
2003-2004	Catéchisés	635 000	50%
2003-2004-2005	1ère Communion	479 032	75%
2008-2009-2010	Confirmation	119 250	25%
Baptisés de 1994-1995-1996 qui ont été confirmés			9,4%
Années	Etapes	Enfants	Etape N+1 / N
2007-2008-2009	Naissances	2 375 449	
2008-2009-2010	Baptêmes	953 906	40%
2016-2017	Catéchisés	380 072	40%
2016-2017-2018	1ère Communion	300 257	79%
2021-2022-2023	Confirmation	83 201	28%
Baptisés de 2007-2008-2009 qui ont été confirmés			8,7%

Sources : différentes sources dont CEF et annuaire statistique de l'Eglise. Les items avec * sont des estimations d'après les relevés et les calculs de la vérité des chiffres.

NB 1 : Certains chiffres sont des estimations qu'il serait intéressant de confronter aux chiffres réels que détiennent les diocèses.

NB 2 : le baptême des enfants dépend de la décision des parents.

NB 3 : le nombre des enfants catéchisés dépend de la décision des parents. Le prêtre, s'il a le temps, est plus ou moins proactif pour inciter les parents à envoyer leurs enfants au catéchisme, surtout quand les parents se sont mariés à l'église.

NB 4 : La proportion des enfants du catéchisme qui font leur première communion semble être une constante au cours du temps autour de 80%.

NB 5 : C'est le point capital : l'écart entre première communion et confirmation est dû au retard avec lequel la confirmation est conférée. Cet écart serait nul si la confirmation avait lieu avant la première communion. Il est d'autant plus grand que la confirmation est plus retardée. Voir à ce sujet nos deux dossiers précédents.

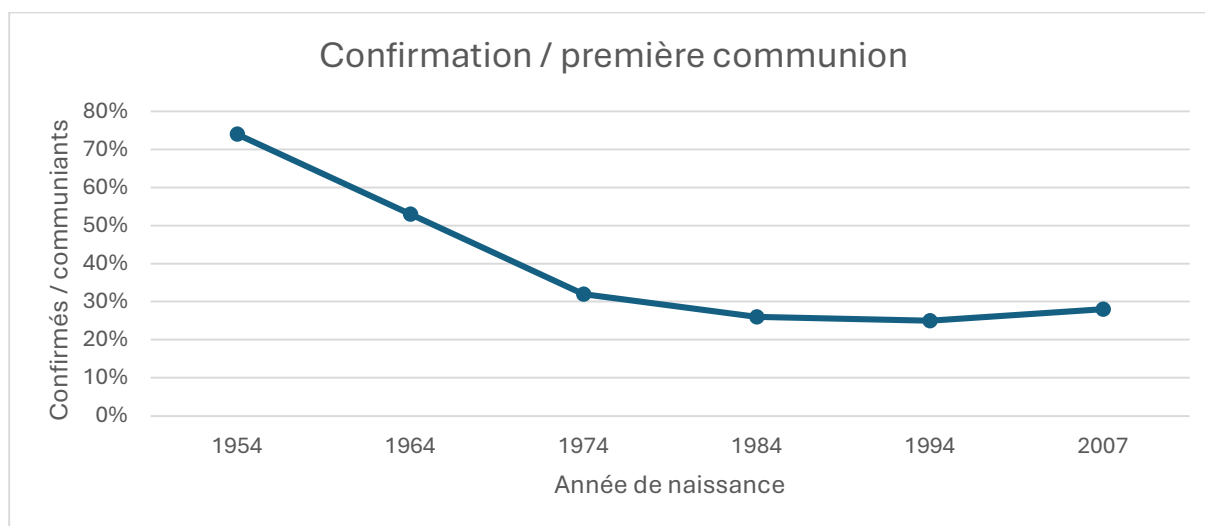
3/ Tableau simplifié de l'initiation chrétienne des enfants

Initiation chrétienne des enfants			
Naissance	Baptisés	1ère communion /baptisés	Confirmés/baptisés
1954	92%	65%	48%
1964	82%	57%	30%
1974	73%	55%	18%
1984	62%	54%	14%
1994	58%	38%	9,4%
2007	40%	31%	8,7%

Sources : voir plus haut

La tendance de ce tableau est confirmée par les derniers chiffres connus des années 2022 et 2023

- Sur la période de 2020 à 2023, seulement **24%** des enfants nés en France ont été baptisés ; cette baisse est due à deux causes : 1/ - d'une part, les Français de souche s'éloignent de l'Eglise d'un part, 2/ - et d'autre part l'immigration de populations non chrétiennes diminue la proportion de catholiques.
- **26%** des enfants baptisés en 2013 ont fait leur première communion en 2022.
- Confirmation et première communion : la baisse commence dès la génération née en 1955 et va s'accroître au fur et à mesure que les diocèses passent successivement à la confirmation tardive. A partir de la génération née en 1974, tous les diocèses sont passés à la confirmation tardive à la suite de la décision de la CEF.



Sources : voir le tableau précédent.

Influence de la décision des évêques

Si la confirmation avait eu lieu avant la première communion, le taux de communiantes confirmées aurait été de 100%. Dans la période la plus favorable de 1954 le taux de communiantes confirmées n'était que de 74%. Ceci est dû au fait que malgré les demandes réitérées de Rome, les évêques de France n'ont jamais totalement obéi à la règle de l'Eglise sur l'ordre des sacrements, mais aussi que le sacrement de confirmation a toujours été négligé par le clergé et

les parents. Parmi les Français de souche qui, fin 2024 avaient entre 18 et 70 ans, c'est-à-dire nés en France de 1954 à 2006 inclus :

- 28,5 Millions avaient été baptisés.
- 15.5 Millions avaient fait leur première communion.
- 7,2 Millions avaient été confirmés.
- Donc 8 Millions de communiant n'avaient pas été confirmés.

Il s'ensuit que si la confirmation avait été conférée vers 7, 8 ou 9 ans, soit au moment du catéchisme de l'école primaire, **8 millions d'enfants supplémentaires** auraient reçu l'initiation chrétienne complète. Ces huit millions de confirmés supplémentaires auraient fait ensuite plusieurs millions de mariages vraiment chrétiens supplémentaires, et, parmi eux auraient germé des milliers de vocations sacerdotales et religieuses supplémentaires.

En un mot, l'Eglise en France aujourd'hui aurait un tout autre visage.

Le paradoxe :

- Un enfant baptisé à la naissance a **moins d'une chance sur dix** d'être confirmé à l'adolescence vers 14, 15 ou 16 ans.
- Un enfant baptisé à partir de 11 ans à Pâque **peut être confirmé immédiatement**, ce qu'il fait dans la grande majorité des cas.

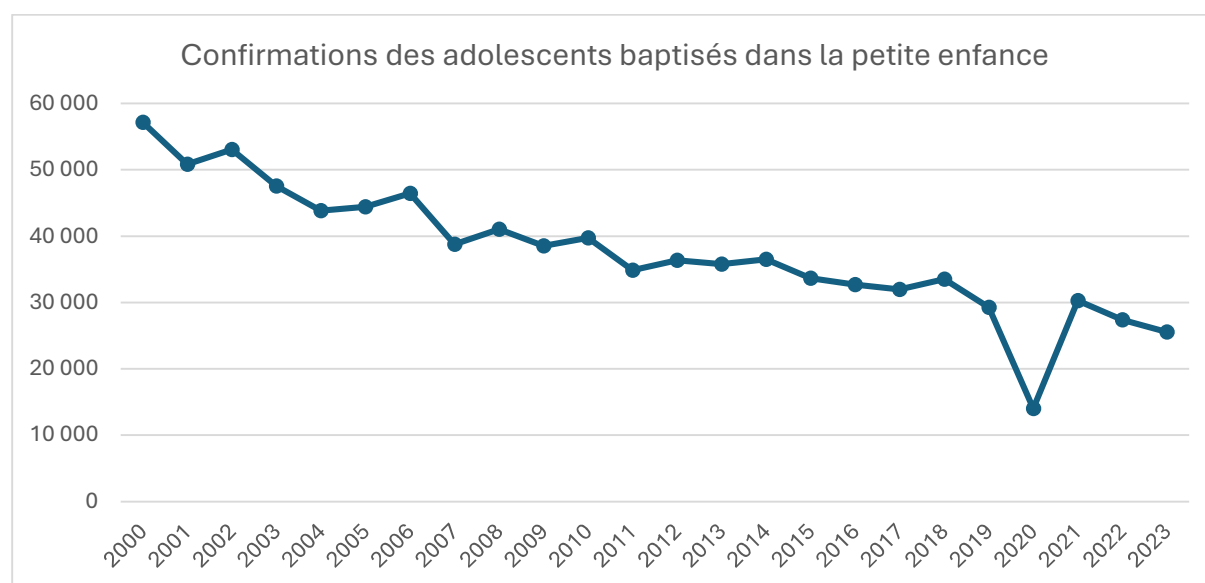
4/ La confirmation des adolescents baptisés dans l'enfance depuis 2000

Nous regardons ici les chiffres de la confirmation des enfants depuis 2000. Pour cela nous disposons des chiffres globaux des confirmations annuelles dont nous devons enlever :

- Les adultes déjà baptisés qui sont confirmés à la Pentecôte
- Les adultes et les adolescents qui sont baptisés et confirmés à Pâque.

NB : certains adolescents baptisés à Pâque diffèrent la confirmation qu'ils feront avec les jeunes déjà baptisés dans l'enfance. Nous n'en tiendrons pas compte car l'influence sur le résultat paraît marginale.

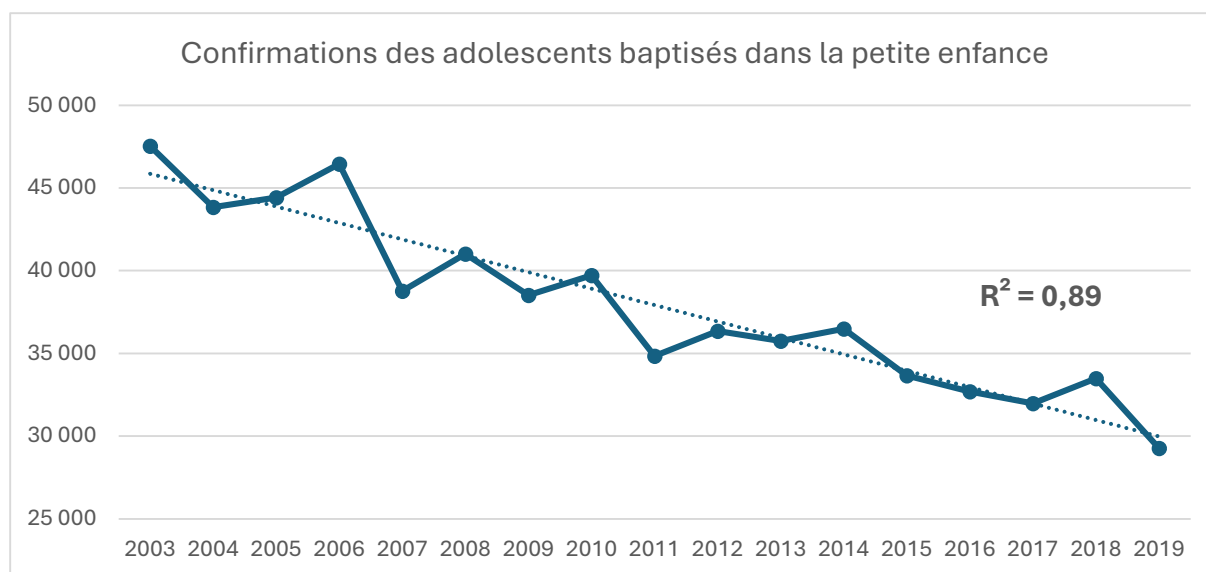
Ci-dessous la courbe des confirmations d'adolescents baptisés dans la petite enfance.



Source : CEF et calcul de la vérité des chiffres. NB : les derniers chiffres connus sont pour l'année 2023

Nous observons le creux de 2020 dû au COVID. Apparemment ce creux n'a pas été compensé les années suivantes.

La tendance jusqu'en 2019



Sur cette période d'observation des 17 années avant le COVID, les confirmations suivent quasi parfaitement une ligne droite ($R^2=0,89$) avec une baisse annuelle de 992 confirmations.

S'il n'y avait pas eu le COVID, on peut fortement supposer que la tendance serait restée la même car il n'y a eu aucune modification de comportement du clergé et des parents sur ce sujet de 2020 à 2023. On peut donc dresser le tableau ci-dessous :

Confirmations des adolescents baptisés dans la petite enfance			
	Attendues d'après la tendance	Chiffres réels observés	Ecart
2020	28 266	14 018	-14 248
2021	27 273	30 271	2 998
2022	26 280	27 390	1 110
2023	25 287	25 541	254
Quatre ans	107106	97 220	-9 886

Sources : CEF et calcul de la vérité des chiffres

On aurait pu s'attendre à ce que les quatorze mille adolescents qui n'avaient pas été confirmés en 2020 l'aient été en 2021 ou 2022 : ça n'a pas été le cas car l'écart positif avec la tendance montre, que seulement quatre mille adolescents qui avaient raté la promotion de 2020 ont rattrapé en 2021 et 2022. Les dix mille autres sont « passés à la trappe ».

D'autre part, on observe qu'après les écarts de 2020, 2021 et 2022, les confirmations de 2023 sont revenues sur la ligne droite de tendance de long terme.

Ceci nous permet d'anticiper les chiffres non encore connus de 2024 et 2025 si on suppose que l'on reprend la tendance de long terme. Pour les adolescents baptisés dans l'enfance, on peut attendre environ **24 600** confirmations en 2024 et **23 600** confirmations en 2025.

Conclusion sur le COVID

La grande majorité des paroisses, des écoles et des aumôneries catholiques qui n'avaient pas conféré la confirmation en 2020, n'ont eu aucune action pour que les non-confirmés de 2020 puissent recevoir la confirmation en 2021 ou en 2022 : sur les 14 000 manquants de 2020, seulement 4 100 ont rattrapé en 2021 et 2022.

NB : en 2022, les établissements catholiques de France comptaient 1 150 000 élèves dans le second degré de la 6^e à la Terminale, soit 164 000 élèves en moyenne pour chaque niveau. La même année, 27 400 adolescents, baptisés dans l'enfance (donc hors des catéchumènes), ont été confirmés dont une minorité sont inscrit dans les lycées et collèges publics. Le ratio $27\,400 / 164\,000 = 17\%$ indique que **moins de 17% des enfants** des établissements catholiques en âge d'être confirmés l'ont été effectivement.

Retenons une proportion de 15% de confirmés dans l'enseignement catholiques. Ce chiffre de 15% est une moyenne car la réalité varie fortement d'un diocèse à l'autre ou d'un établissement à l'autre.

5/ Influence de l'âge sur le nombre de confirmands

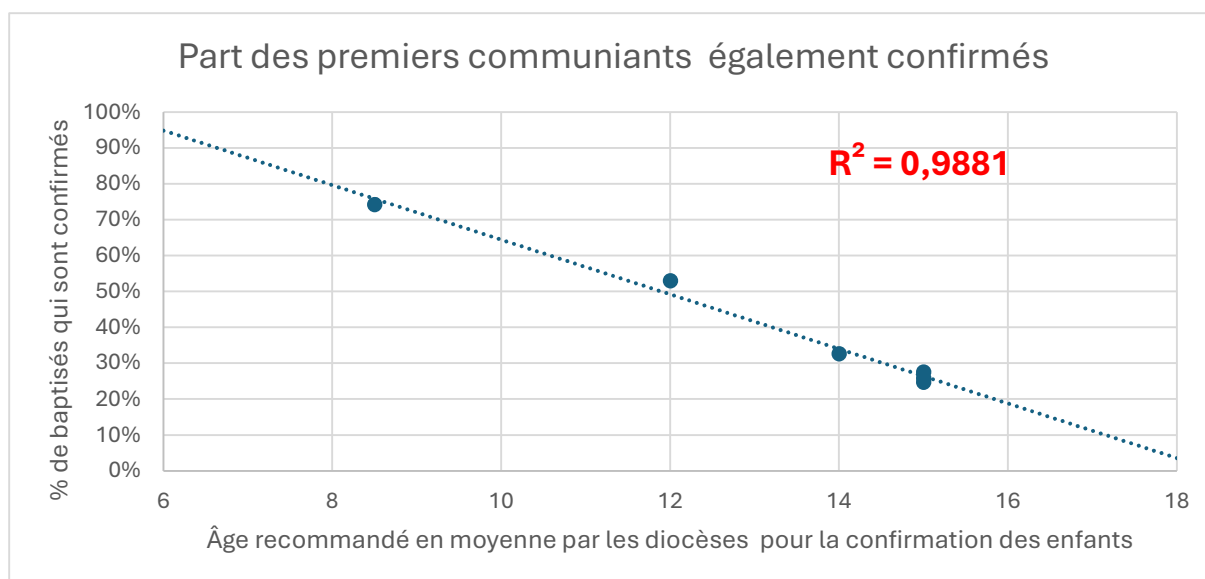
Quand leurs enfants approchent sept ou huit ans, les jeunes parents confient leurs enfants au prêtre, pensant que celui-ci, sous l'autorité de l'évêque fera au mieux pour l'éducation religieuse de leur enfant. En fait, leur enfant recevra l'initiation chrétienne **non pas** d'après la tradition de l'Eglise universelle mais d'après la décision locale de l'évêque du lieu, décision qui est le plus souvent en contradiction avec la tradition de l'Eglise.

Initiation chrétienne des enfants			
Date de naissance	Âge de la confirmation	Âge moyen des confirmands	Confirmands / 1ère com
1954	8 à 9 ans	8,5	74%
1964	11 à 13 ans	12	53%
1974	13 à 15 ans	14	33%
1984	12 à 18 ans	15	26%
1994	12 à 18 ans	15	25%
2007	12 à 18 ans	15	28%

Source : voir le grand tableau de l'initiation chrétienne en début de chapitre.

Les enfants confiés au catéchisme devraient être confirmés avant la première communion, ce qui indique qu'automatiquement 100% des enfants faisant leur première communion seraient confirmés. D'après les données que nous avons, même avant 1958, la première communion privée était donnée à sept-huit ans, voire six ans-et-demi, si l'enfant étaient en avance scolaire. Même à cette époque d'avant Vatican 2, la confirmation était rarement conférée avant la première communion.

Dans les deux dossiers précédents, nous avons vu que **pas moins de six papes** avaient admonesté les évêques français sur leur pratique de confirmation tardive.



Avec une droite de corrélation de $R^2 = 0,99$ nous avons là une **mathématique implacable** :

- Si tous les diocèses de France recommandaient la confirmation à **7 ans**, **près de 90%** des communiantes seraient confirmés. C'était le vœu de saint Pie X.
- Les diocèses qui décident de confirmer à partir de **16 ans ne confirment que 20%** des premiers communiantes.
- De façon tout à fait logique, si l'âge minimum de la confirmation était de 18ans, il y aurait **0% de mineurs confirmés**. C'est l'extrémité droite de la droite.
- Compte-tenu du décalage entre les recommandations des évêques et la pratique réelle, il faudrait que l'âge minimum de la confirmation soit de **6 ans pour que 100%** des premiers communiantes soient confirmés.

La décision des évêques français de retarder l'âge de la confirmation a en moyenne divisé par trois le nombre de confirmands.

NB : cette corrélation implacable est calculée pour les diocèses de France et ne s'applique donc que pour la France.

6/ Conclusion sur les enfants baptisés tout petits

1/ Plus de 90% des enfants baptisés aujourd'hui avant l'âge de 7 ans ne recevront jamais la confirmation.

2/ Les 9% de chanceux qui recevront la confirmation passeront l'essentiel de leur enfance sans l'aide des dons de l'Esprit Saint donnés à la confirmation.

3/ Signe du peu d'intérêt qu'éprouvent le clergé, l'école catholique et les parents pour le sacrement de confirmation : seulement 28% des non confirmés en 2020 l'ont été en 2021 et 2022.

La déchristianisation des enfants de France : aujourd'hui, 4% des enfants nés en France reçoivent l'initiation chrétienne complète.

C – L'initiation chrétienne des adultes à Pâque

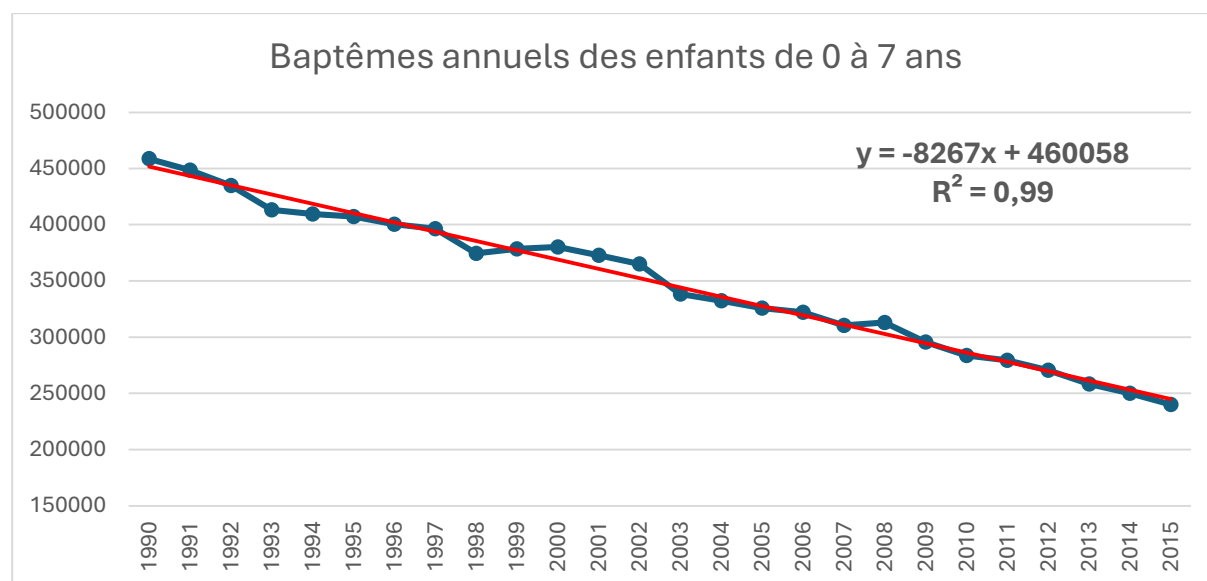
Dans la nuit de Pâque, les diocèses de France donnent les trois sacrements de l'initiation chrétienne, baptême, puis **confirmation** et eucharistie aux catéchumènes qui se sont préparés au cours des deux années précédentes. Chaque année depuis 2007 la CEF produit un rapport sur le sujet.

La hausse récente des baptêmes d'adultes a été largement médiatisée. Cette hausse doit être mise dans le contexte général de la baisse des baptêmes depuis 1958, année qui a été analysée de façon très détaillée par Julien Potel dans *La Maison-Dieu* n°182 en 1982. Ce dossier peut être facilement consulté sur le site internet de la BNF. En effet, 92% des nouveaux nés de l'année 1958 ont été baptisés : 75% en Ile-de-France et 95% hors Ile-de-France.

Pour comprendre la place du baptême des adultes il faut d'abord considérer le baptême des enfants.

1/ Les baptêmes d'enfants de 0 à 7 ans depuis 1990

Depuis 1990, l'annuaire statistique de l'Eglise fournit chaque année le nombre d'enfants de 0 à 7 ans qui ont été baptisés. De 1990 à 2015, la courbe d'évolution est une parfaite ligne droite :

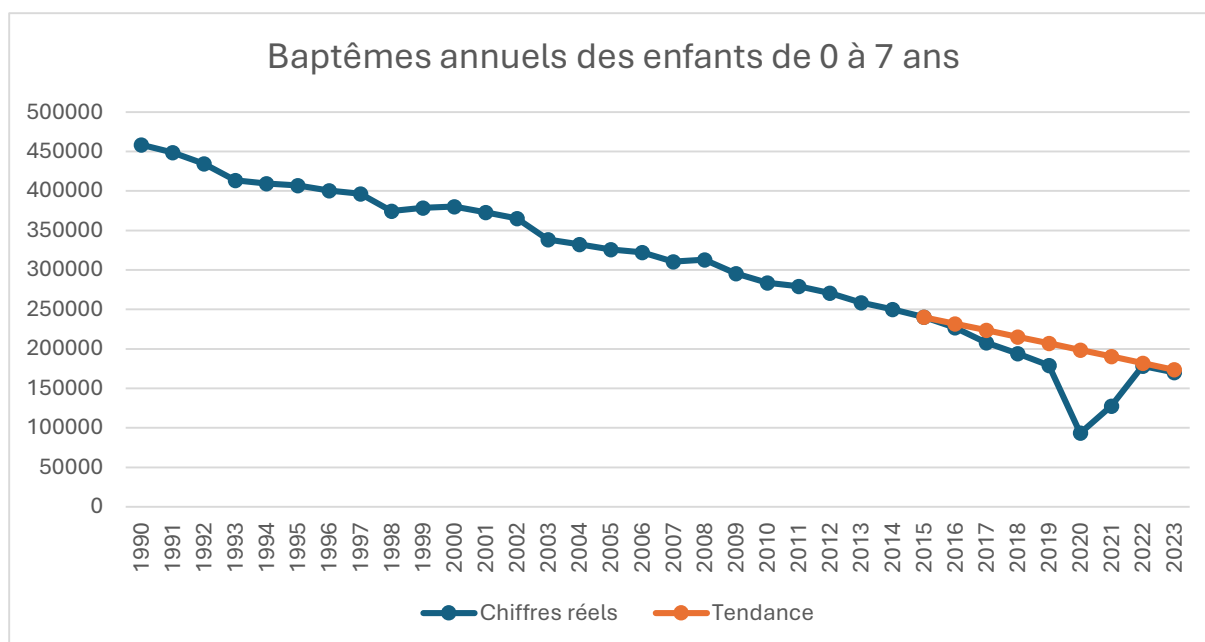


Source : annuaire statistique de l'Eglise publié annuellement par le Vatican depuis 1990

Les points de la courbe représentent le nombre de baptêmes de chaque année. La ligne rouge représente la droite de modélisation qui colle de façon parfaite à la réalité avec $R^2 = 0,99$.

Depuis 460 000 baptêmes en 1990, on observe environ 8 300 baptêmes de moins chaque année.

A partir de 2016, la baisse des baptêmes s'accélère et se détache de la tendance de long terme.



La droite orange indique le nombre de baptêmes qu'il y aurait eu si la tendance observée jusqu'en 2015 s'était poursuivie. La courbe réelle en bleue foncée est nettement en-dessous de la tendance de 2016 à 2021 et **reprend la tendance en 2022 et 2023.**

Sur six ans, de 2016 à 2021, le déficit par rapport à la tendance est de 244 000 baptêmes.

En résumé pour les baptêmes d'enfants

La tendance de long terme des baptêmes d'enfants

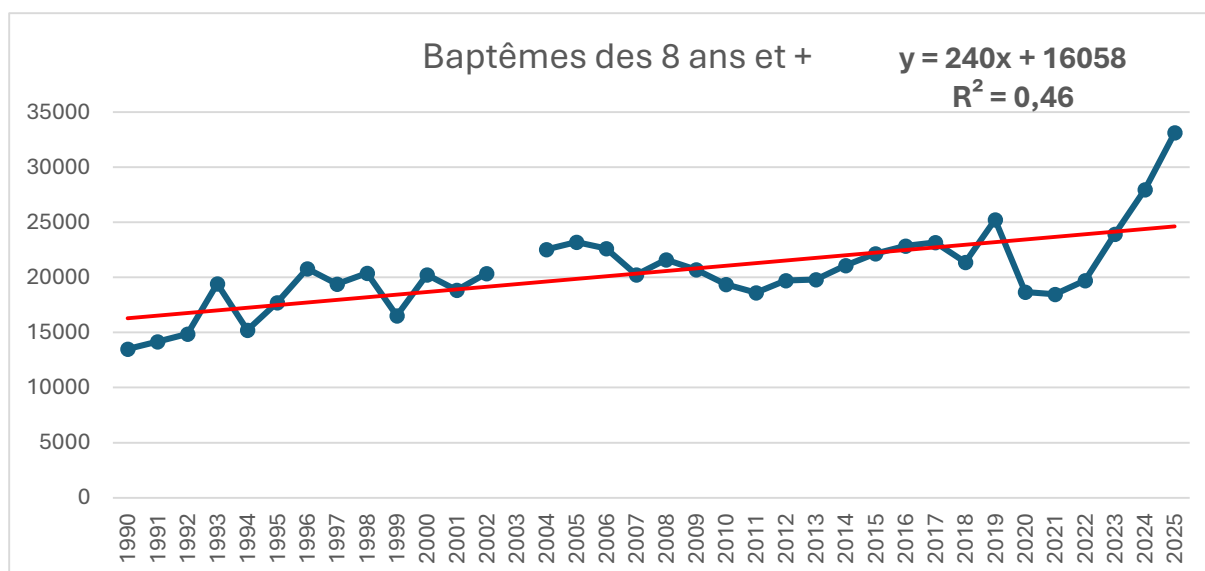
- **Est une baisse annuelle de 8 300 baptêmes de 1990 à 2015**
- **A laquelle s'ajoute un déficit de 244 000 baptêmes sur les huit années de 2016 à 2023.**
- **En 2022 et 2023, le nombre de baptêmes d'enfants est revenu sur la tendance de long terme d'une baisse de 8 300 baptêmes par an.**

2/ Les baptisés de huit ans et plus

Le nombre annuel de baptisés de huit ans et plus est donné par les annuaires statistiques de l'Eglise jusqu'en 2023. Les chiffres de 2024 et 2025 sont des estimations de la vérité des chiffres d'après les dossiers annuels de la CEF pour les catéchumènes.

NB : le R^2 est très inférieur à celui observé pour le baptême des petits enfants car la courbe est plus chaotique, même si la tendance est bien nette. La courbe réelle suit la tendance avec des vagues au-dessus ou au-dessous.

De 2004 à 2019, la tendance est stable avec une moyenne annuelle de 21 500 baptêmes. Ensuite nous observons le creux du COVID en 2020-2021-2022 et la montée en 2023, 2024 et 2025. Pour la période 2020 à 2025, la moyenne annuelle est de 23 600 baptisés.



Sources : annuels statistiques de l'Eglise et CEF

Sur le long terme depuis 1990 pour les baptisés de huit ans et plus :

- Une tendance à la hausse de 240 baptêmes par an.
- 2016 et 2017 sont exactement sur la tendance.
- Sur les huit années de 2018 à 2025 compris : 2018, 2020, 2021 et 2022 sont en-dessous de la tendance ; 2023 est exactement sur la tendance ; 2019, 2024 et 2025 sont au-dessus de la tendance.
- Sur les huit dernières années on observe un déficit cumulé de 5 000 baptêmes par rapport à la tendance de long terme.

On ne peut pas savoir aujourd'hui si 2024 et 2025 marquent un phénomène nouveau ou s'il s'agit d'une simple compensation par rapport au creux COVID de 2020-2021-2022.

3/ l'initiation des adultes à Pâque

Cette année 10 384 adultes de 18 à 70 ans ont demandé le baptême à Pâque. La population des personnes de 18 à 70 ans, **nées en France et non baptisées** est facile à connaître en faisant la différence entre les 41,853 Millions de naissances de 1954 à 2006 et les 29,766 Millions de baptêmes de 1954 à 2007. Soit 12 Millions de personnes nées en France et non baptisées susceptibles de demander le baptême.

Les 10 384 adultes baptisés en 2025 font partie d'une population de 12 millions de français de cet âge qui n'ont pas été baptisés. Donc :

Moins d'une personne sur mille susceptible de demander le baptême a été baptisée en 2025. On est donc loin d'un phénomène de masse.

NB nous n'incluons pas dans le calcul les immigrés adultes arrivés en France non baptisés ni les Français de souche nés de 1954 à 2006 et décédés.

3/ Conclusion sur les baptêmes

La situation des baptêmes en France peut se résumer dans le tableau ci-dessous :

Baptêmes annuels en France	0 à 7 ans	8 ans et +
Tendance annuelle de long terme	-8 300	+240
Déficit / tendance : huit dernières années d'observation	-244 000	-5 000

Source : annuaire statistique de l'Eglise et CEF ; calculs de la vérité des chiffres.

La hausse du nombre de baptêmes d'adultes observée en 2024 et 2025 peut être considérée comme marginale au regard de la tendance de long terme de l'abandon massif du baptême des petits enfants.

Il est trop tôt pour savoir si cette hausse est une simple compensation du creux dû au COVID ou s'il s'agit un phénomène nouveau en démarrage.

NB : les huit dernières années d'observation pour les 0 à 7 ans sont les années 2016 à 2023. Les huit dernières années d'observation pour les 8 ans et + sont les années 2018 à 2025.

D – La confirmation des adultes à la Pentecôte

Lu dans le dossier de presse « *Enquête catéchuménat 2025* » de la CEF page 17 : « **Les confirmands adultes se préparent à recevoir le sacrement de la confirmation, l'un des trois sacrements de l'initiation chrétienne. Il s'agit généralement de ce qu'on appelle des "recommençants", c'est-à-dire des adultes ayant été baptisés dans l'enfance et qui, sans avoir été initiés à la foi chrétienne ou après avoir cessé de pratiquer pour diverses raisons, en particulier à l'adolescence, se tournent vers l'Eglise pour approfondir leur foi.** »

NB : à ces « recommençants », peuvent se mêler des adultes baptisés à Pâque qui sont alors comptés deux fois : comme catéchumènes de Pâque et comme confirmands de Pentecôte.

Chaque année, à la Pentecôte, le dimanche ou lors de la vigile, les diocèses organisent, en général à la cathédrale, une cérémonie de confirmation des adultes. D'après nos propres relevés et les informations fournies par les diocèses, comme pour les nouveaux baptisés, ces adultes ont **entre 18 et 70 ans** et la moitié d'entre eux a entre 18 et 32 ans.

NB : quelques diocèses ont plusieurs cérémonies de confirmations d'adultes au cours de l'année ou autour de la Pentecôte.

Pour l'année 2025, les adultes qui avaient entre 18 et 70 ans au 31 décembre 2024 étaient nés entre 1954 et 2006. Pour connaître la population dont sont issus ces adultes, on peut dire, à peu de choses près, que ce sont des adultes baptisés de 1954 à 2007, qui auraient dû être confirmés de 1963 à 2024 mais qui ne l'ont pas été.

- De 1954 à 2007, ont été baptisés environ **29,8 Millions** de français. Il faudrait enlever à ce chiffre ceux parmi eux qui sont décédés avant 70 ans et ajouter les immigrés de 18 à 70 qui sont arrivés en France déjà baptisés. Nous faisons l'hypothèse que ces deux

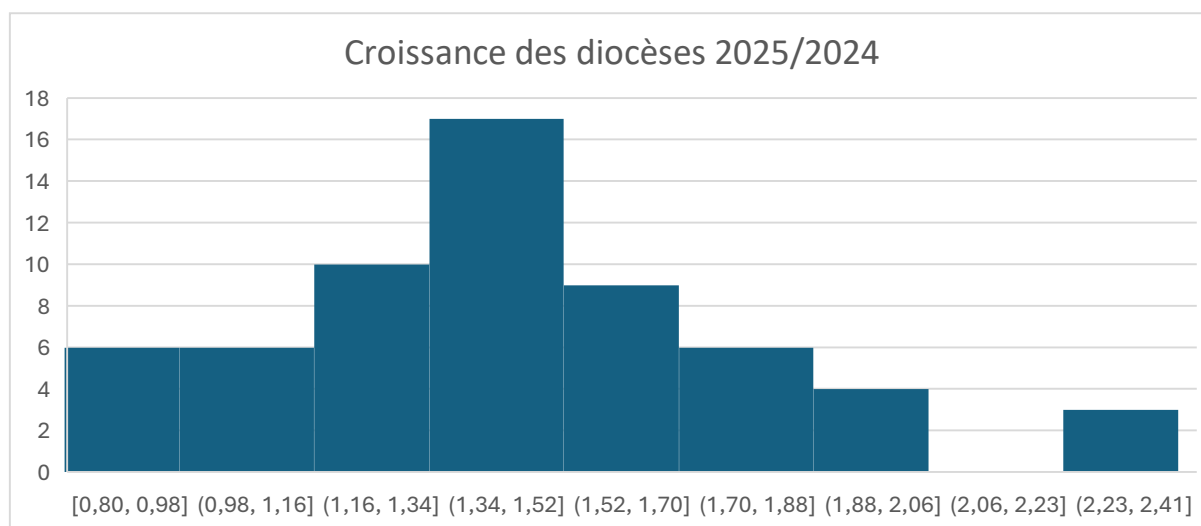
faibles influences se compensent et nous gardons le chiffre de 29,8 Millions de baptisés de 18 à 70 ans vivant aujourd'hui en France.

- Parmi cette population de 29,8 Millions de baptisés, **7,2 Millions** ont été confirmés de 1963 à 2024. (Nous avons les chiffres exacts de 1990 à 2024. Les chiffres de 1963 à 1989 sont calculés par la vérité des chiffres. Le chiffre réel se situe sans doute entre 7 et 7,5 Millions).
- En 2025, on peut donc estimer que la population de baptisés « à confirmer » est de 29,8 – 7,2 = **22,6 Millions** de personnes

1/ Les confirmands de la Pentecôte 2025

Pour notre analyse, nous avons pu rassembler les chiffres de confirmands de Pentecôte 2024 et Pentecôte 2025 pour 61 diocèses parmi les 93 diocèses de France. En 2024, ces 61 diocèses représentaient 81% des confirmands de Pentecôte.

Ces diocèses connaissent en 2025 une croissance de 46% par rapport à 2024 et la médiane est une croissance de 44%. Les grands diocèses connaissent les mêmes types de croissance que les petits diocèses.



Sources : la vérité des chiffres d'après les chiffres publiés par les diocèses.

NB : par exemple, sur nos 61 diocèses, 17 ont une croissance de 34% à 52%, 6 diocèses sont en baisse par rapport à 2024.

Parmi nos 61 diocèses, par ordre décroissant, les principaux diocèses sont Paris, Lyon, Versailles, Bordeaux, Pontoise, Montpellier, Meaux, Toulouse...

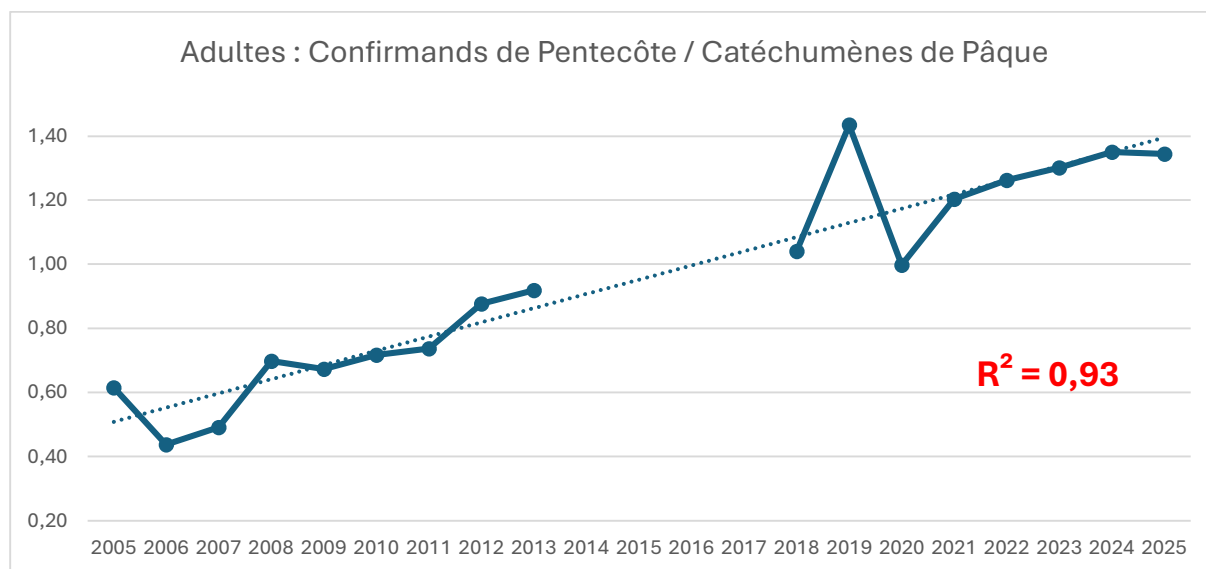
Cette croissance observée de 46% nous permet d'estimer à **13 700 le nombre de confirmands** de Pentecôte pour la France en 2025. Parmi les personnes potentiellement « à confirmer », les confirmands de cette année représentent **6 personnes sur 10 000**.

Si on considère que la moitié des confirmands ont de 18 à 32 ans, soit environ **7 000 confirmands**, en faisant le même type de calcul, on arrive à un ratio de **16 confirmands pour 10 000 personnes « à confirmer » de 18 à 32 ans**. Même si la croissance est importante, on est loin d'un phénomène de masse.

2/ Confirmands de Pentecôte : la tendance des 20 dernières années

Dans le chapitre précédent nous avons vu que, pour les catéchumènes baptisés et confirmés à Pâque, la tendance de long terme est linéaire, c'est-à-dire que les chiffres observés progressent en ligne droite dans le temps ; la hausse brutale des deux dernières années n'est, à ce jour, qu'une compensation du creux de la période COVID. On verra en 2026 si les chiffres continuent la hausse brutale ou s'ils reviennent sur la courbe de long terme.

Pour les adultes, les confirmations de Pentecôte augmentent plus vite que les initiations de Pâque car le ratio « confirmands de Pentecôte / Catéchumènes de Pâque » augmente chaque année. Voir la courbe ci-dessous calculée à partir des données de la CEF :



Source : CEF et calculs de la vérité des chiffres

NB 1 : nous ne disposons pas des chiffres pour les années 2014 à 2017.

NB 2 : Le coefficient de corrélation est très fort, $R^2 = 0,93$, ce qui indique une tendance très nette, quasiment exacte.

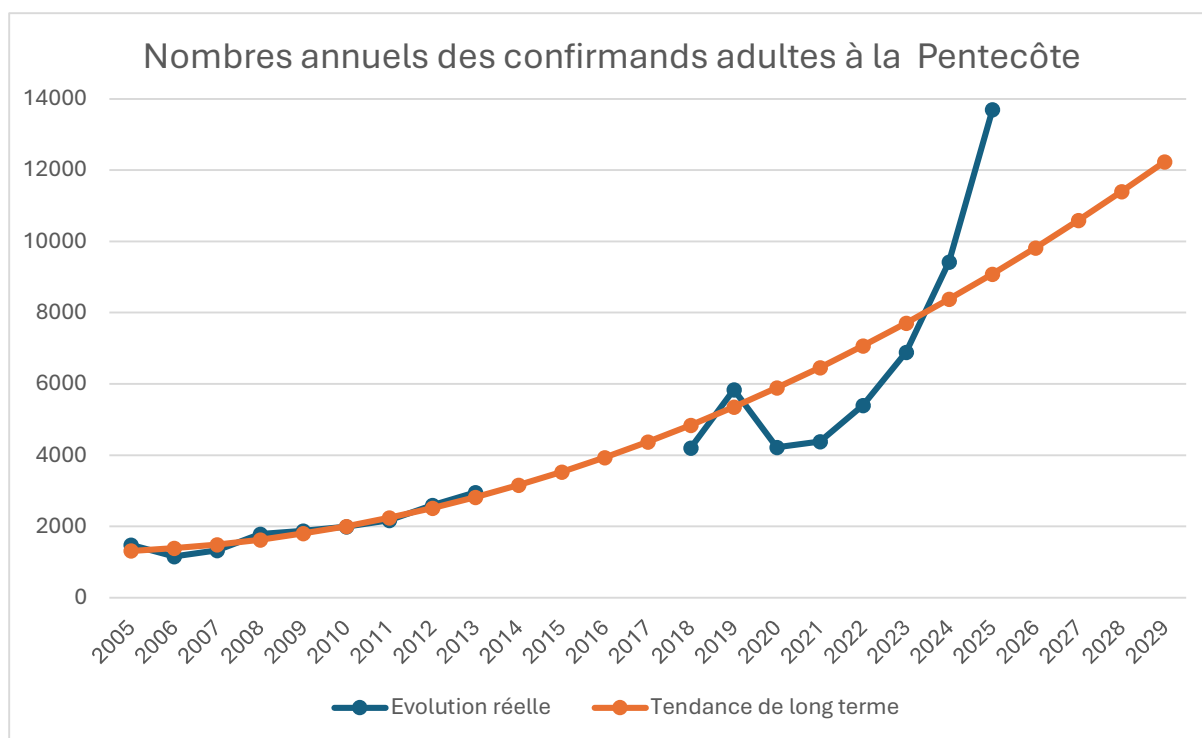
NB 3 : Jusqu'en 2016, le ratio était inférieur à 1, c'est-à-dire qu'il y avait moins de confirmands de Pentecôte que de catéchumènes de Pâque. Depuis 2017, c'est le contraire. Ceci indique une accélération de la tendance à la hausse du nombre de confirmands de Pentecôte.

L'effet COVID

La tendance de long terme du nombre de confirmands de Pentecôte a été largement perturbée par le COVID en 2020, 2021 et 2022. De 2005 à 2019, la tendance de long terme était quasi parfaitement représentée par une courbe parabolique avec un coefficient de corrélation proche de un ($R^2 = 0,96$), c'est-à-dire une courbe qui croît plus vite qu'une ligne droite, mais moins vite qu'une exponentielle.

Sur le graphique ci-dessous sont représentés :

- En bleu sombre les chiffres réels observés
- En orange la courbe modèle de la tendance calculée sur 2005-2019 qui a été prolongée au-delà de 2019. En effet, aucun événement dans la vie de l'Eglise n'a été enregistré en dehors de l'effet COVID.



Source : CEF pour les chiffres de 2005 à 2014, 2018 et 2020 à 2024. Les chiffres de 2019 et de 2025 sont de la vérité des chiffres.

NB 1 : de 2005 à 2019, la courbe modèle « colle » parfaitement à la réalité avec un coefficient de corrélation $R^2 = 0.96$. Ceci nous autorise à prolonger cette courbe au-delà de 2019 pour montrer ce qu'aurait été la tendance après 2019 s'il n'y avait pas eu le COVID.

NB 2 : Le creux du COVID, 2020-2021-2022 apparaît très nettement sur le graphique.

NB 3 : en 2024 et 2025, la réalité est nettement au-dessus de la courbe tendance de long terme.

3/ Conclusion pour les confirmands de Pentecôte

Nous ne savons pas encore s'il y a une accélération de la hausse depuis 2023 car, à ce jour, 2024 et 2025 apparaissent comme une compensation du creux du COVID.

Les chiffres de 2026 nous indiqueront :

- Soit une poursuite de l'accélération récente.
- Soit un retour sur la courbe de long terme.

E – Le nombre total de confirmations en 2025

Le canon n° 866 du code de droit canonique de 1983 stipule :

« Canon 866 : À moins d'un grave empêchement, l'adulte qui est baptisé sera confirmé immédiatement après le baptême et participera à la célébration eucharistique, en y recevant aussi la communion. »

C'est donc en application du canon n°866 que les catéchumènes adultes de Pâque reçoivent les trois sacrements de l'initiation au cours de la même cérémonie.

Si la situation est claire pour les catéchumènes adultes, elle n'est pas encore précisément définie dans tous les diocèses pour les catéchumènes adolescents car :

- Le dossier de presse de la CEF sur le catéchuménat de 2025 indique en page 21 : « **La préparation aux sacrements pour les jeunes à partir de 12 ans se fait selon le Rite de l'initiation chrétienne des adultes (RICA).** »
- Le dossier de presse de la CEF sur le catéchuménat de 2024 indique en page 17 : « **sont considérés comme adolescents les jeunes de 11 à 17 ans, qui sont au collège ou au lycée.** »

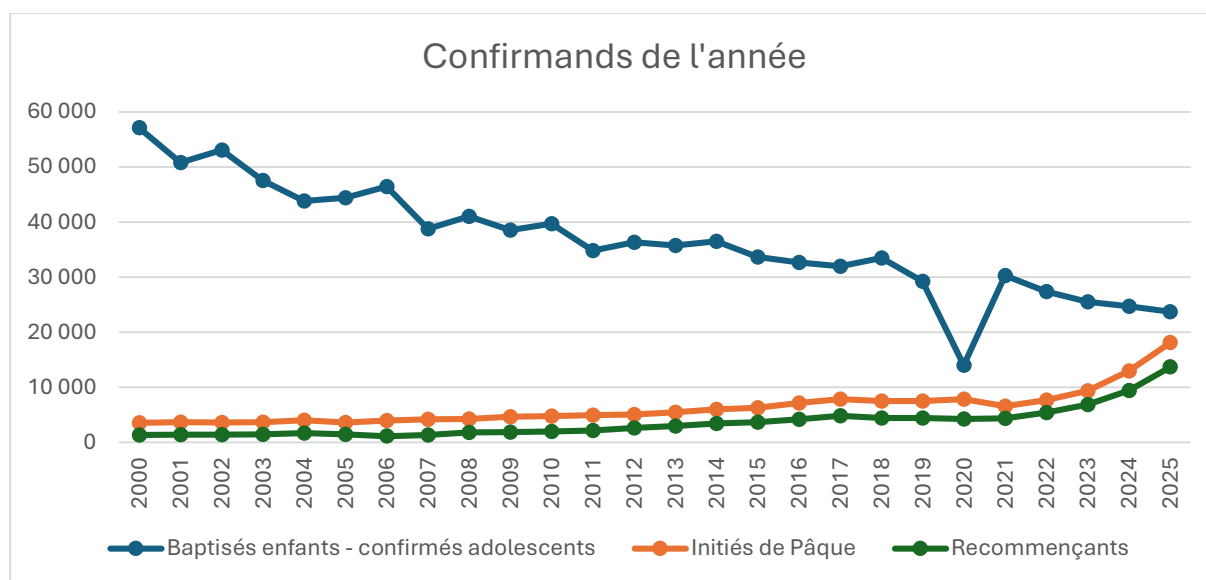
Si le Rite de l'initiation chrétienne des adultes est appliqué partout pour les catéchumènes de 11 à 17 ans alors ceux-ci seront tous confirmés le même jour immédiatement après le baptême.

En résumé, nous **estimons** pour l'année 2025 :

- 7 700 catéchumènes adolescents confirmés à Pâque. (CEF)
- 10 384 catéchumènes adultes confirmés à Pâque. (CEF)
- 13 700 recommençants adultes confirmés à la Pentecôte. (Notre estimation)
- 23 600 adolescents baptisés dans l'enfance et confirmés au cours de l'année 2025.
- Environ 2 000 confirmands comptés deux fois : baptisés à Pâque et confirmés à la Pentecôte.

Soit un total de 53 400 confirmés en 2025.

L'évolution depuis l'an 2000 se voit sur le tableau ci-dessous :



Sources : CEF et estimations de la vérité des chiffres pour les données incomplètes de la CEF et pour 2024-2025.

NB : comme nous l'avons montré dans les précédents chapitres il faudra attendre 2026 pour savoir si la hausse de 2024-2025 marque une nouvelle tendance.

F – Conclusion sur la confirmation depuis 1958

Confirmation des enfants

Dans notre dossier sur *Les jeunes pratiquants de 16 à 30 ans* publié le 21 décembre 2023 nous avons montré :

- D'une part : que seulement **46%** des jeunes de 16 à 30 ans baptisés dans l'enfance se disaient catholiques et **54%** se considéraient comme non catholiques.
- D'autre part : que les jeunes pratiquants de 16 à 30 ans avaient été confirmés et (ou) avaient fait du scoutisme catholique.

Dans le présent dossier nous avons montré :

- La baisse continue du nombre de baptêmes d'enfants depuis 1960.
- La baisse continue de la proportion de confirmés parmi les jeunes baptisés dans l'enfance.

Deux raisons à cette baisse de la confirmation des enfants :

- La confirmation retardée à un âge de 14-16 ans, longtemps après la première communion et à un âge où la plupart des enfants ont quitté toute pratique religieuse.
- Le manque d'intérêt du clergé, de l'école catholique et des parents pour le sacrement de confirmation.

Le retard à la confirmation est dû au retournement de l'ordre des sacrements pratiqué en France en violation du droit canonique.

Le pape François, en cohérence avec le Concile de Trente et tous les papes précédents, rappelait lors de l'audience générale du 29 janvier 2014 : « **la Confirmation doit être comprise dans la continuité du Baptême, auquel elle est indissociablement liée.** »

En France la « **la Confirmation dans la continuité du Baptême** » n'existe pas car les rares confirmés (moins de 10 % des baptisés) reçoivent le sacrement de confirmation 12 à 17 ans après le baptême.

Confirmation des adultes

Lors des deux dernières années 2024 et 2025 on a observé

- une augmentation importante du nombre de catéchumènes adolescents et adultes recevant les trois sacrements de l'initiation chrétienne à Pâque et,
- une augmentation importante du nombre de « recommençants » confirmés à la Pentecôte.

Il faudra attendre les chiffres de 2026 pour savoir si cette augmentation de 2024-2025 est une simple compensation de la baisse observée dans la période COVID ou s'il s'agit d'un regain d'intérêt pour la religion catholique.